



 agir ensemble

La MSA Alpes du Nord s'engage avec et auprès de ses partenaires

■ Plan d'action sanitaire et sociale 2016-2020





LE MOT DU PRÉSIDENT

La MSA est le 2^{ème} régime de protection sociale en France. Elle est l'interlocuteur unique de la population agricole pour toutes les branches de la Sécurité sociale, leur permettant ainsi l'accès aux prestations légales en santé, famille, logement, solidarité et retraite. En complément, la MSA met en œuvre une politique d'action sanitaire et sociale ambitieuse qui s'adresse à l'ensemble des ressortissants agricoles, de la petite enfance jusqu'au grand âge, et qui concerne particulièrement les territoires ruraux. A l'occasion de la nouvelle convention d'objectifs et de gestion 2016-2020 avec ses Ministères de tutelle, la MSA a su préserver les moyens financiers alloués à sa politique d'action sanitaire et sociale au bénéfice des adhérents agricoles et des populations rurales.

En Alpes du Nord, le plan 2016-2020 s'inscrit dans la continuité du précédent tout en veillant à répondre aux besoins des populations et des territoires, dans le respect des orientations institutionnelles de la MSA.

Au quotidien, notre politique d'action sociale se traduit par des modalités d'intervention variées, adaptées aux besoins sociaux détectés : prestations extra-légales, accompagnement individuel et collectif des travailleurs

sociaux, soutien à des projets sur les territoires, développement social local ou encore partenariats.

Les partenariats sont incontournables et représentent une réelle valeur ajoutée pour les bénéficiaires, garantissant une offre globale et complémentaire. En cette période de crise agricole, je prendrai l'exemple de l'accompagnement des actifs en situation fragile qui mobilise de nombreux partenaires tels que les conseils départementaux, les chambres d'agriculture, les directions départementales des territoires... Ce principe est une réalité pour tous les domaines d'intervention de l'action sociale : l'enfance, la jeunesse, la famille, la gérontologie, le bien vieillir et la prévention ou encore le développement social des territoires ruraux.

Aussi, que vous soyez un organisme social, un organisme professionnel agricole, une collectivité ou une association, soyez certains de la volonté de la MSA à poursuivre ou à initier, à vos côtés, des partenariats pour répondre aux besoins de la population en Isère, Savoie et Haute-Savoie.

*Jean-Jacques Exertier,
Président de la MSA Alpes du Nord*

L'HUMAIN AU CŒUR DU PLAN 2016-2020



Pièce de théâtre *Vraiment vrai* - Juin 2016

Les jeunes

Favoriser la promotion, l'autonomie, la prise de responsabilité des jeunes

- 1 susciter et soutenir des initiatives permettant la prise de responsabilité des jeunes
- 2 favoriser l'accès à l'autonomie
- 3 favoriser l'accès aux droits sociaux

Des exemples d'actions

- appel à projet jeunes en milieu rural
- partenariat avec les établissements scolaires agricoles
- aide à l'installation dans un premier logement



Prévention routière - MFR Le Chalet - Avril 2016

Parole à nos partenaires



La MSA dispose de trois atouts essentiels qui font d'elle un partenaire intéressant pour un établissement rural tel que le nôtre : ancrage territorial, proximité et réseau. Nous avons travaillé ensemble sur une action de sensibilisation des jeunes à la prévention routière. De par ses outils, ses savoir-faire et ses contacts, la MSA a su créer une synergie tant auprès des acteurs locaux, des associations que des structures concernées par la thématique. C'est tous ensemble que nous avons pu varier les formes d'animation et ouvrir l'accès à cette action de prévention à plusieurs établissements agricoles du secteur. »

Marlène Rondeau

Directrice

MFR Antenne CFA Le Chalet



Appels à projets jeunes - 5 équipes primées - édition 2016 - 2017 - Chambéry (73) - Décembre 2016



Les familles

Soutenir les familles dans leur parcours de vie

- 1 contribuer à l'accueil du jeune enfant
- 2 appuyer les familles en matière de parentalité
- 3 favoriser l'accès aux loisirs et aux vacances
- 4 soutenir les familles traversant une période difficile

Des exemples d'actions

- prise en charge d'une partie du coût de la crèche
- aide aux 1^{ers} départs en vacances
- financement d'une aide à domicile



Parole à nos partenaires

« La MSA fait partie de nos partenaires de l'aide à domicile des familles. Afin de développer cet accompagnement auprès des familles qui connaissent des événements familiaux fragilisants, la Caf et la MSA, en collaboration avec l'ensemble des partenaires, ont co-produit une plaquette d'information à l'attention des familles. Se rassembler autour d'objectifs communs nous a permis d'enrichir nos réflexions et a produit une dynamique locale pour améliorer l'offre aux familles. Je souhaite que la dynamique engagée se poursuive pour d'autres projets. »

Catherine Roux-Levrat

Responsable du pôle Développement des territoires • Caf de Haute-Savoie

Séjours enfants - Domaine de Beg Porz (Bretagne)





Les actifs fragiles

Aider les actifs fragilisés par leur situation économique ou de santé

- 1 prévenir le non recours aux droits
- 2 détecter et accompagner les publics rencontrant des difficultés socio économiques
- 3 détecter et accompagner les actifs confrontés à un évènement fragilisant leur santé

Des exemples d'actions

- accompagnement social et technico-économique des exploitants dans une démarche de réseau partenarial (*Sillon Dauphinois* et *Regain des Savoie*)
- travail médico-social pour le maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap
- bilan de santé pour les salariés en insertion

Parole à nos partenaires



Avec le *Sillon Dauphinois*, nous avons su démontrer notre capacité à accompagner efficacement les exploitants. Néanmoins, on observe depuis 2015 une évolution du profil et du nombre d'exploitations accompagnées. En effet, cette crise sans précédent touche toutes les filières en même temps. De plus, c'est désormais l'économie des exploitations qui est problématique, les agriculteurs n'arrivent plus à payer leurs dettes. Nous devons nous adapter afin de poursuivre efficacement cet accompagnement et répondre à de nouvelles attentes. Jusqu'à présent, l'atout de notre partenariat était d'avoir une entrée sociale par la MSA et une entrée technique par la Chambre d'Agriculture. D'autres entrées sont à étudier et à mettre en place pour compléter l'offre et détecter les situations fragiles le plus précocement possible. »

Jean-Claude Darlet
Président • Chambre d'agriculture de l'Isère

Parole à nos partenaires



La MSA est un partenaire de longue date, avec lequel nous travaillons en confiance pour accompagner les agriculteurs en situation fragile. Notre collaboration a débuté en 2003 avec la sécheresse et s'est poursuivie avec le *Sillon Dauphinois*, dynamique de réseau à l'initiative de la MSA et de la Chambre d'agriculture de l'Isère, du Conseil Départemental et de la Direction Départementale des Territoires de l'Isère. Le partenariat avec la MSA est très fort pour faire vivre cette action mais aussi sur le terrain. Il y a une réelle complémentarité des compétences, on peut s'appuyer sur tous les réseaux pour accompagner au mieux les agriculteurs. Cette action est aujourd'hui bien reconnue, aussi bien par les agriculteurs que par les pouvoirs publics. »

Guy Jauneau

Organisation du travail / Coordination public agricole fragile • Chambre d'agriculture de l'Isère



Les actifs fragiles (suite)



A travers la démarche Regain des Savoie, j'ai eu l'occasion de participer à des réunions réseau pour accompagner au mieux des exploitants en situation fragile. Ces réunions, généralement animées par le binôme MSA / Chambre d'agriculture, me semblent essentielles dans le suivi de certaines situations, elles permettent à l'exploitant et aux organismes d'appréhender avec une lecture commune et une grande transparence les problématiques liées à l'exploitation ou à l'exploitant et de dessiner des solutions et améliorations. C'est aussi grâce à ce réseau Regain et aux relations de proximité entre nos organismes que des agents de la DDT ont pu être sensibilisés ou suivre des formations par la MSA sur le public fragile. »»

Magali Durand • Responsable Unité Projets d'exploitation • DDT de Savoie



Ateliers du Bien vieillir - Le Chable (74) - 2013

Les seniors

Accompagner les retraités et notamment les plus vulnérables dans leur avancée en âge

- 1 favoriser le maintien et le bien vivre à domicile
- 2 déployer la politique inter-régime en faveur du *Bien Vieillir*
- 3 soutenir les aidants familiaux
- 4 développer les solidarités avec et autour des retraités isolés
- 5 contribuer au développement d'une offre d'hébergement de proximité (Marpa¹, Puv²)

¹ Marpa : maison d'accueil et de résidence pour l'autonomie

² Puv : petite unité de vie

Des exemples d'actions

- aide pour le retour à domicile après hospitalisation
- financement de services pour le maintien à domicile
- ateliers collectifs pour le bien vieillir (équilibre, mémoire, nutrition...)



Dans le cadre de l'inter régimes, le partenariat avec la MSA présente de nombreux atouts. Nous avons une vision largement partagée sur les enjeux de prévention pour les seniors ; la MSA sait aller au-delà de ses spécificités en tant que régime pour construire des offres nouvelles dans l'intérêt de nos publics et mettre à profit son savoir faire. C'est un acteur facilitateur. La coopération avec la MSA n'est pas nouvelle en Rhône-Alpes ; elle peut être qualifiée de naturelle et s'est construite au fil des années sur une assise opérationnelle, de confiance et de partage des mêmes valeurs. C'est constructif. De plus, les compétences et l'expertise reconnue de la MSA constituent un vrai levier pour amplifier notre positionnement sur les territoires. Enfin, je dirai que la volonté d'avancer ensemble sur le champ de l'action sociale, dans une dimension Sécurité sociale, en tant que régime frère, ne peut que nous renforcer dans le contexte de la mise en œuvre de la loi d'adaptation de la société au vieillissement et plus spécifiquement des conférences de financeurs en lien avec les conseils départementaux. »»

Sylvie Salavert • Directrice de l'action sociale • Carsat Rhône-Alpes



Ciné-débat à St-Jean-de-Maurienne (73)
Novembre 2016

Territoires ruraux

Consolider notre action d'animation des territoires

- 1 conduire des actions développant les liens sociaux et les solidarités sur les territoires définis comme prioritaires
- 2 détecter et accompagner les publics rencontrant des difficultés socio économiques
- 3 contribuer au lien social sur les territoires ruraux

Des exemples d'actions

- travail partenarial et soutien financier des centres sociaux ruraux
- organisation de pièces de théâtre pour favoriser le lien social sur les territoires
- actions de soutien aux aidants

Parole à nos partenaires



J'ai eu l'occasion de travailler avec la MSA sur le programme visant à sensibiliser les aidants du Beaufortain sur l'importance de prendre soin de leur santé. Ce que j'ai retenu de notre collaboration, ce sont la qualité des intervenants et l'engagement des professionnels pour accompagner au mieux les aidants et les personnes âgées de notre territoire. La disponibilité et la réactivité des professionnels locaux de la MSA sont appréciables et nous permettent de travailler au plus près des besoins.

Lucas Da Silva Gomes

Référent Famille • Association d'animation du Beaufortain (AAB)

DES MOYENS POUR AGIR

Un budget dédié

Un budget est géré localement par le conseil d'administration, après avis du comité d'action sanitaire et sociale, pour financer des prestations extra-légales individuelles, des subventions accordées pour les projets locaux et des actions collectives.

En complément, un budget spécifique est dédié à l'accueil du jeune enfant, à la médiation familiale, au fonds de compensation du handicap, aux centres sociaux et aux contrats enfance jeunesse.

Des professionnels compétents

Des travailleurs sociaux et du personnel administratif sont répartis sur le territoire pour accompagner les adhérents et les populations rurales, en individuel ou en collectif.

Des élus mobilisés

Des administrateurs et des délégués MSA œuvrent aux côtés des équipes de la MSA, de la définition des orientations à la réalisation concrète des actions sur les territoires.

Des partenariats actifs

Au quotidien, la politique d'action sanitaire et sociale de la MSA est menée en collaboration avec ses partenaires : les organismes sociaux, les organismes professionnels agricoles, les services de l'Etat, les collectivités, les associations...

► Contact partenaires

Vous souhaitez en savoir plus sur la politique d'action sociale de la MSA Alpes du Nord ?
Vous souhaitez associer la MSA à une réflexion ou à un projet pouvant s'inscrire dans le cadre de notre plan 2016-2020 ?

N'hésitez pas à contacter le secrétariat du service action sanitaire et sociale :
04 76 88 76 20 ou 04 79 62 89 21
action.sociale@alpesdunord.msa.fr